

INTERROGATION D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Patricia EICHEL-LOJKINE, Nathalie FROLOFF

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont environ 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Type de sujets donnés : soit un texte avec ou sans intitulé, soit plusieurs textes avec intitulé.

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet (pas de choix).

Liste des ouvrages généraux autorisés :

- Dictionnaire de langue française.
- Dictionnaire des noms propres.
- Gaston Cayrou, *Dictionnaire du français classique : la langue du XVI^e siècle.*
- Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine.*
- Alain Rey (dir.), *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française.*

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : ouvrages sur lesquels porte le tirage.

Sous l'intitulé « Pour la liberté » étaient rassemblés les textes suivants :

- Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, édition de Bérengère Parmentier, 2003.
- Diderot, *La Religieuse*, GF, édition de Florence Lotterie, 2009.
- René Char, *Fureur et Mystère*, Gallimard, coll. « Poésie/Gallimard », 1967, 2016.

Cette année, 38 candidats admissibles ont passé l'oral d'option Français (soit 6 de moins que l'an dernier), et parmi ces candidats, 16 ont été reçus (soit 4 de moins que l'an passé). Les notes vont de 7 à 20. La moyenne est de 14,25, soit 1,3 point de plus que l'an dernier. Nous avons mis 23 notes supérieures ou égales à 14/20. Nous sommes montées par deux fois jusqu'à 20 pour deux exposés parfaits et enthousiasmants (l'un des deux 20 ayant été obtenu par la candidate reçue première cette année au concours), sur des sujets difficiles, qui nécessitaient des notions précises d'histoire littéraire, de poétique et de rhétorique, et faisaient appel à un très bon sens littéraire.

Le niveau d'ensemble des prestations à l'oral fut particulièrement remarquable cette année, et les deux examinatrices ont pu apprécier la très bonne préparation des candidats (à une exception près), leurs connaissances précises, un contexte bien maîtrisé, une subtilité dans les analyses, une bonne organisation du temps de passage,

voire, pour les meilleurs, et malgré la tension inhérente à ce type d'exercice, une certaine aisance à l'oral et un enthousiasme qui emportait l'adhésion.

Les textes du programme (Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil* ; Diderot, *La Religieuse* ; René Char, *Fureur et Mystère*) étaient sans conteste difficiles voire ambitieux mais, par leurs difficultés et les connaissances qu'ils supposaient, ils offraient peut-être une meilleure prise aux étudiants que des textes plus canoniques. Les candidats ont été particulièrement sensibles aux spécificités de chacun des textes, en proposant des pistes et des hypothèses suggestives pour les poèmes de Char, en mettant en valeur la variété des tons chez Diderot, ou en soulignant la virtuosité et l'esprit de Cyrano. En ce sens, les candidats ont ainsi fait preuve d'une très bonne maîtrise de l'exercice qui suppose de s'attacher aux particularités des deux textes à étudier en parallèle grâce à une attention véritable portée à l'écriture et à la mise en œuvre d'un art de la nuance dans les analyses.

Seulement 6 notes sont inférieures à 10 (2 de moins que l'an dernier) : l'exercice est donc très bien réussi dans l'ensemble, la technique de la comparaison de textes, malgré sa spécificité et la concentration qu'elle nécessite, est bien dominée.

Le jury a proposé cette session, comme les précédentes depuis quelques années, uniquement des groupements de deux extraits des œuvres au programme, rapprochés par un « chapeau » commun. L'exercice doit permettre, par la comparaison de deux textes brefs (autour de 20 lignes), d'éclairer par contraste la spécificité de deux écritures, de deux pensées, de deux esthétiques, en un commentaire composé. Le chapeau suggère un angle d'approche, signale un point de contact thématique, mais il ne constitue pas un sujet de dissertation générale, encore moins l'occasion d'une récitation de cours, et ne doit en aucun cas limiter l'approche des textes qui doivent être étudiés dans leur complexité propre. Au-delà de la thématique d'ensemble (cette année : « Pour la liberté »), il reste primordial, comme dans tout commentaire composé, de rendre justice à la richesse et à la singularité du ou des textes proposés et de parvenir à tresser les deux textes le mieux possible.

Rappelons qu'il convient de se limiter aux vingt minutes prévues pour l'exposé (sans faire de lecture des extraits) afin de laisser au jury le temps de revenir par ses questions sur les éléments obscurs ou ambigus de l'exposé, ou sur un point de vocabulaire d'un des textes ; nous avons dû, rarement il est vrai, inciter un candidat à conclure pour pouvoir passer aux questions. Les exposés étaient en général équilibrés, sauf exception là encore (avec une première partie trop copieuse par rapport au reste, par exemple). Nous notons la très bonne préparation des candidats, y compris sur un plan matériel (avec des outils aidant à maintenir les ouvrages ouverts).

Comme nous l'avons mentionné l'an dernier, l'entretien n'est nullement fait pour piéger ou déstabiliser l'impétrant, mais il est toujours conduit, quoi qu'il en apparaisse quelquefois, en faveur du candidat, avec bienveillance. Le jury cherche soit à lui faire corriger une erreur, soit à lui faire préciser une formulation incertaine, soit à lui faire découvrir des implications inaperçues, voire une dimension du texte délaissée lors du commentaire – il s'agit ainsi de lui offrir une seconde chance de faire la preuve de ses qualités de réflexion et de sens littéraire. Le jury est heureux quand il rencontre des candidats qui abordent l'entretien en confiance, avec modestie et disponibilité, et le prennent, à juste titre, comme une occasion, brève mais passionnante pour les deux

parties, d'un véritable dialogue intellectuel, ce qui a été particulièrement le cas cette année, à plusieurs reprises.

Nous avons réuni cette année trois auteurs à l'univers très différent. Précisons que l'équilibre a été respecté entre eux, comme lors des sessions précédentes (même nombre de sujets couplant « Diderot-Cyrano » que « Cyrano-Char » et « Char-Diderot »). L'exercice de conception des sujets était donc parfois acrobatique et certains des regroupements proposés pouvaient paraître déconcertants à première vue, mais cela n'a pas troublé les candidats. Certains intitulés étaient volontiers allusifs ou humoristiques ; ils pouvaient en fait être l'occasion de dégager des nuances, de découvrir des voies de rapprochement possibles entre les textes : « funèbre » et « funéraire » ne sont pas interchangeables et l'« éloge funèbre » n'est pas un simple hommage, mais un genre codifié ; « espérance » offre des connotations différentes d'« espoir », et « outrage » n'est pas strictement synonyme de « mauvais traitement » ; « rester dans l'ombre » peut avoir plusieurs sens, y compris un sens social ; l'expression « une amie dans le malheur » peut se comprendre par rapport à deux situations différentes [avoir, dans le malheur, une amie] et [avoir une amie qui se trouve dans le malheur] ; « faire justice ? » renvoie à l'univers judiciaire, mais aussi à l'expression « se faire justice soi-même » ; quand un intitulé contient le mot « chant », une attention à la dimension poétique des textes est attendue, même s'ils sont en prose ; « expérimenter l'adversité » n'est pas tout à fait synonyme de « subir une persécution ». Parfois, pour des textes particulièrement difficiles, des candidats ont su dépasser les limites de l'intitulé (sujet « Éloge paradoxal de la guerre ») ou explorer, grâce aux questions, une dimension passée inaperçue (la dimension du rêve dans le poème de Char pour le sujet « Victimes », le double sens du terme « héros » pour le sujet « Figures de héros »).

Nos attentes n'avaient rien de disproportionné : l'érudition historique ou philosophique, si elle a été naturellement toujours bienvenue, n'était pas requise en elle-même : nous attendions avant tout un commentaire qui permette d'éclairer le sens d'ensemble des extraits proposés, et une analyse où la finesse littéraire des candidats devait pouvoir trouver à s'exprimer. Nous avons toléré des incompréhensions de détail, sans manifester toutefois la même indulgence lorsqu'un contresens compromettrait la signification d'ensemble d'un texte et que l'entretien ne permettait pas de le rectifier.

Nous avons apprécié la très bonne connaissance des œuvres, de l'organisation du recueil poétique de Char et en général des éditions au programme, y compris dans leur paratexte (les éditions de Florence Lotterie et de Bérengère Parmentier avaient été choisies à dessein, pour aider les candidats à comprendre l'horizon d'attente de cet oral). Cela a souvent donné lieu à des situations précises des textes.

Sauf exception, l'expression française était de qualité et les rares dérives (« il se balade ») ont été vite corrigées. L'emploi d'un vocabulaire choisi pour traiter de passages scabreux (Cyrano ou Diderot) a été particulièrement apprécié.

Nous n'attendions pas une connaissance exhaustive du contexte culturel ou de la biographie des auteurs, à condition toutefois que les connaissances indispensables à la compréhension des œuvres fussent acquises et disponibles. Il pouvait être utile, par

exemple, de savoir ce qu'est un procès criminel et dans quelle mesure il implique l'usage de la « question » (pour le sujet « Procès en cours »), de savoir à quoi renvoie le toponyme « Le Thor » (pour le sujet « Ascension »), de penser aux multiples sens du mot « carte » (« La carte du soir », pour le sujet « Embrassement »), ou encore de savoir mobiliser des catégories comme « musique sacrée » et « musique profane », de repérer une allégorie dans le texte, d'être capable de situer une esthétique dans une tradition. Il convenait, là encore, d'user de doigté, par exemple pour analyser un poème – exceptionnellement – limpide de Char, plus proche de Verlaine que de la tradition hermétique et d'Héraclite (sujet « Les oiseaux »). À force de raffinement, les aspects les plus simples sont parfois oubliés et le jury a dû revenir dans ses questions sur des oppositions structurantes (je/tu, passé/présent...), sur des éléments de représentation (l'oiseau est-il présent plutôt sous la forme d'un corps ou d'un chant ?) ou sur d'autres points qui semblaient peut-être trop simples : il y a une différence entre un poème fondé sur un tableau existant chez Char et un tableau métaphorique chez Diderot (pour le sujet « Tableaux ») ; une promenade en plein air ne fait pas partie du quotidien d'un réfractaire voué à la vie nocturne (pour le sujet « Ascension »). À force de rechercher l'originalité, certaines entrées en matière ont pu être un peu déconcertantes (pourquoi convoquer l'*Utopie* de More pour introduire « Le calvaire » et continuer avec l'épée de Damoclès ?).

Des imprécisions de vocabulaire ont pu conduire certains candidats à des contresens ou à des oublis : tel candidat ne connaissait pas le terme « livret » qui aurait pu permettre d'éclairer son exposé sur les « chants funèbres » ; tel autre n'a pas vu les spécificités narratives des textes de Cyrano et de Diderot (pour le sujet « Post-scriptum ») ; il fallait en outre savoir non seulement différencier l'humour de l'ironie chez Diderot, et ne pas appliquer cette ironie de manière systématique, au risque de perdre le sens de certains passages pathétiques ou de simplifier une attitude complexe, ambivalente vis-à-vis de la spiritualité (Diderot n'est pas Voltaire). De manière générale, les textes rapprochés étaient certes orientés par le chapeau, mais ils dialoguaient aussi par des éléments qu'il pouvait être plaisant de mettre en regard : la « bête féroce » à laquelle Suzanne se comparait permettait un jeu d'écho subtil avec « l'homme-tigre » présent chez Cyrano (sujet « Descente au cachot »).

Malgré ces quelques réserves et suggestions, destinées à encourager et préparer au mieux les prochains candidats, de nombreux exposés, bien construits, d'une grande finesse, ont témoigné non seulement d'une parfaite maîtrise méthodologique, mais aussi d'une grande ouverture et d'une curiosité intellectuelle remarquables, qui ont conduit à des analyses stylistiques pertinentes et personnelles – autant de qualités enthousiasmantes et prometteuses qui ont su ravir le jury.

SUJETS :

Partir (16/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 89, depuis « Quoique mon dessein » jusqu'à « dedans ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 204, depuis « Tu as bien fait » jusqu'à « son prochain ».

Déluges et torrents (14/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 204, depuis « Il le faut bien dire » jusqu'à « torrents ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 205, « Les premiers instants ».

Les oiseaux (14/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 132, depuis « Environ au bout de cinquante lieues » jusqu'à « m'enlevèrent fort haut ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 149, « Un oiseau ».

Terre féconde (13/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 106-107, depuis « Il acheva son récit » jusqu'à « de l'accouchement ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 127, fragment 175 (« Le peuple des prés » jusqu'à « du jour »).

La mémoire (17/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 191, depuis « Sur les rives de la Mémoire » jusqu'à « aux autres ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 183, « Marthe ».

Faire justice ? (13/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 144-145, depuis « Hé ! bien, ne voilà pas » jusqu'à « de la mort triste ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 137, fragment 217.

Ascension (18/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 107-108, depuis « Je la tirai de l'eau » jusqu'à « la couleur des Cieux ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 153, « Le Thor ».

Communication sans parole (14/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 197, depuis « Ainsi quand quelqu'un » jusqu'à « toutes ses pensées. »

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 185 : depuis « Le cœur de mon Ami » jusqu'à « puis quittai ».

Calvaire (13/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 137, depuis « Enfin, j'arrivai au lieu de ma prison » jusqu'à « différent de son espèce. »

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 49, « Carte du 8 novembre ».

Une amie dans le malheur (12/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 138, depuis « Cette Pie que j'avais » jusqu'à « juste parti ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 110-111, depuis « je repris ma place au chœur » jusqu'à « dans ma cellule ».

L'exclu(e) (13/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 78-79, depuis « Je me barbouillai le visage » jusqu'à « sur mon mouchoir ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 106, depuis « Je m'en retournai » jusqu'à « plusieurs jours ».

La mort aux trousses (19/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 149, depuis « On attendait encore les Mouches » jusqu'à « de ma chair ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 113-114, depuis « il fit quelques questions monosyllabiques » jusqu'à « sous la tombe ».

Enfermement (13/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 133, depuis « Cet avertissement empêcha » jusqu'à « des os à ronger ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 22-23, depuis « on ne négligea rien pour obtenir » jusqu'à « qu'on méditait ».

Post-scriptum (07/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 55-56, depuis « Je mis donc la plume » jusqu'à « n'entendaient point ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 195-196, depuis « *Post. Scept.* » jusqu'à « sans artifice ».

Possessions (07/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 57, depuis « Cependant nous sommes informés » jusqu'à « Socrate ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 195-196, depuis « *Je ne sais si* » jusqu'à « ce qui fut fait ».

Prophètes (16/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 105-106, depuis « Il est vrai que je suis le seul » jusqu'à « aux effets par la cause ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 45, depuis « Il faut que je me taise » jusqu'à « ou dans l'avenir ».

Procès en cours (11/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 134-135, depuis « La compassion qu'eurent » jusqu'à « que je fusse Homme ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 104, depuis « Ô la cruelle matinée » jusqu'à « autant que moi ».

Figures de héros (16/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 170-171, depuis « Mais pour vous montrer que ceci », jusqu'à « accoutumées ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 123, fragment 157.

Chants funèbres (08/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 139, depuis « Mais il faut que sur-le-champ » jusqu'à « suffoqué de tristesse ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 38-39, depuis « Mademoiselle, vous savez de la musique » jusqu'à « à si peu de frais ».

L'espérance d'une délivrance (18/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 180-181, depuis « Et quelles espérances pour une religieuse ? » jusqu'à « nous enverra aux eaux ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 52, « La Liberté ».

Éloge funèbre

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 116-117, depuis « La supérieure la regarda froidement » jusqu'à « qui s'intéressât à moi ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 118, fragment 138.

La tentation du renoncement (07/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 106-107, depuis « La faute que j'ai commise » depuis « plus courts ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 19, depuis le titre « Argument » jusqu'à « la clé angélique ».

Tableaux (12/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 155, depuis « Vous qui vous y connaissez en peinture » jusqu'à « les soutenir ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 128, fragments 178, depuis « La reproduction en couleur » jusqu'à « quelle aurore ».

Enthousiasme (15/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 41-42, depuis « Ses pensées, ses expressions » jusqu'à « pour en venir là ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 119, fragment 141.

Expérimenter l'adversité (16/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 108-109, depuis « J'arrivai des premières » jusqu'à « dans le cachot ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 141-142, fragments 232 et 233.

Embrassement (17/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 93-94, depuis « N'expérimentons-nous pas » jusqu'à « 'ardeur de fièvre' ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 139, fragment 221, « *La carte du soir* ».

Univers sensible (16/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 189-190, depuis « Celle de la vue » jusqu'à « plantes sensibles »

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 136, fragments 213 et 214.

Éloge paradoxal de la guerre (18/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 160-161, « Cette céleste maladie » jusqu'à « peuples de la Terre ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 138, fragment 220, depuis le début jusqu'à « fortuitement surgira ».

Amitiés tendres (17/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 166-167, depuis « Son tempérament suivait » jusqu'à « tous les matins sur lui ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 138, depuis « Au chœur, au réfectoire », jusqu'à « dans le monde ».

Descente au cachot (09/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 81-82, depuis « Enfin cet homme-tigre » jusqu'à « le feu ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 62, depuis « J'invoquais le Ciel » jusqu'à « une bête féroce ».

Outrages (20/20)

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, GF, p. 75-76, depuis « Indubitablement » jusqu'à « mieux battu ».

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 82, depuis « J'étais couchée à terre » jusqu'à « devenir folle ».

Tenter de résister (18/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 26, depuis « Marie-Suzanne Simonin » jusqu'à « sous la clef ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 48, « Chant du refus ».

Troubles nocturnes (17/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 24-25, « Ô Monsieur, quelle nuit que celle qui précéda » jusqu'à « presque sans vie ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 24-25, « Mission et révocation ».

Victimes (16/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 54, depuis « Je flottais » jusqu'à « tous ces autres mouvements ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 21, « Violences ».

La dernière heure (20/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 90, depuis « Je crus que ces cordes » jusqu'à « j'attends de vous ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 72, fragment XXVI.

Un modèle ? (09/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 40, depuis « C'était une madame de Moni » jusqu'à « ses favorites ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 206, « Le martinet ».

Deux saintes (14/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 48, depuis « À l'approche de sa mort » jusqu'à « qui ne finiront point ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 207, « Madeleine à la veilleuse ».

Rester dans l'ombre (17/20)

Diderot, *La Religieuse*, GF, p. 39-40, depuis « Mais à propos, de peur que » jusqu'à « cela dépend de vous ».

Char, *Fureur et Mystère*, Poésie/Gallimard, p. 124, fragments 159, 160, et 161.